DECEMBRE 2023

Bulletin d'Informations Communales

Edito du Maire

Alors que l'hiver s'installe peu à peu, même si le thermomètre ne le confirme pas tous les jours, nous nous projetons vers Noël, fête familiale mais aussi fête de la Nativité pour les Chrétiens avec nos traditions alsaciennes : le Saint Nicolas, le Hans Trapp, nos bredeles, le vin chaud et les lumières qui scintillent dans nos rues et places, brillant de mille feux. Lumières, guirlandes, sapins illuminés s'allient à merveille à la beauté du patrimoine pour nous offrir le plus beau des décors.

Dans quelques jours, nous changerons d'année. 2024 « L'an vieux est mort, vive l'an neuf. Puisse cette nouvelle année amener plus de bien que de mal pour le monde » *(Frédéric AMIEL).*

Que la nouvelle année soit, pour chacun d'entre nous, des moments privilégiés de joie et de partage. A nous de retrouver et à continuer d'écrire notre destin et nos engagements communs, dans la diversité de notre village et pour le respect de chacun.

Dans un monde de conflits, et face à une actualité bien difficile, (guerres Ukraine -Russie, Israël – Palestine, Ethiopie, Yémen, Myanmar, Haïti, Syrie…) il est d'autant plus important de rappeler que le vivre-ensemble, la solidarité et la paix se cultivent à la fois comme une réflexion profonde et un engagement actif de chaque jour.

Collectivement et individuellement, nous devons rester vigilants et poursuivre notre mobilisation contre le racisme, l'antisémitisme et toutes formes de discrimination et violence.

Nous pouvons agir quotidiennement pour la paix. Nous pouvons être les artisans d'un changement positif en privilégiant le dialogue sur la division et en recherchant la compréhension plutôt que le jugement.

Le vivre-ensemble réside dans le respect mutuel, la tolérance et la volonté de dépasser les barrières qui nous séparent. Ce respect commence à l'échelle de chacun. Faisons le choix de contribuer positivement, à long terme pour notre village, notre pays et notre planète, à la construction d'un monde meilleur.

Chaque sourire, chaque acte de solidarité, chaque moment de compréhension et d'échange contribuent à édifier un monde meilleur. En agissant, nous, vous, moi, nous contribuons à la construction d'un avenir harmonieux qui n'est pas un rêve lointain, mais une réalité à portée de main.

Mains tendues, entraide et amitié entre générations, entre citoyens du monde, cela commence aujourd'hui et continuera demain, pour un vrai vivre ensemble, loin d'un individualisme privilégiant nos propres intérêts par rapport à l'intérêt général.

Je ne peux que vous proposer un renforcement des engagements bénévoles, associatifs pour une cohésion sociale et citoyenne, pour une politique de développement et de solidarité et de diversifier les liens sociaux et toutes autres formes de sociabilité.

Je vous souhaite une nouvelle année habitée de beaux moments. Que vos nouveaux et anciens rêves se réalisent. Que l'amour et l'amitié ne manque jamais. Belle année 2024 de toute beauté !

Bien sincèrement à vous.

Votre Maire
Guy SCHMITT

Commune nature — APIcité — VILLE PRUDENTE

Soultz les Bains

N°335

Espace France Services – Plus proche des citoyens

Un espace France Services est situé à Molsheim, rue des Vergers. Il vise à permettre à chaque concitoyen de Molsheim et environs d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Besoin d'aide pour effectuer ses démarches du quotidien, liées à la santé, la famille, la retraite ou l'emploi, ou se connecter à Internet ?

Pas de panique.

L'espace France Services de Molsheim, qui se situe dans les bureaux de l'antenne locale de la Mutuelle sociale agricole au 30 rue des Vergers, est la solution d'accompagnement idéale.

« Nos collaborateurs sont formés afin de guider le public dans ses différentes questions », indique Mathieu Schumacher, responsable d'accueil à la MSA, en lien avec les espaces France Services.

Implantée à Molsheim depuis le 1er novembre 2020, cette structure dispense neuf services : ceux du ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), des finances publiques (déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source), de la Justice (accompagnement de l'usager dans l'accès au droit), de l'assurance maladie, de l'assurance retraite, des allocations familiales, de Pôle emploi, de la Mutualité sociale agricole et de La Poste.

Il est possible de bénéficier d'un accueil individualisé et, selon ses besoins :

* d'informations générales
* d'aide à l'utilisation des services en ligne
* d'aide à la constitution de dossiers
* de mise en relation avec les organismes.

Attention, aucun dépôt de dossier n'est possible. « L'espace est un facilitateur de démarche et ne dispose que d'une mission d'accompagnement et non de collecte de documents » tient à préciser Mathieu Schumacher.

Contact - renseignement : Espace France Services - antenne MSA - bâtiment Le Xenium, 30 rue des Vergers

03 68 00 76 99

Horaires d'ouverture :

- les lundi et jeudi de 13 h 30 à 16 h 30 ;
- les mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Le chèque énergie 2023 sera valable jusqu'au 31 mars 2024

Vous êtes éligible au chèque énergie 2023 ?

Il n'y a aucune démarche à entreprendre pour le recevoir.
Il est envoyé automatiquement par courrier au domicile du bénéficiaire, à la dernière adresse connue par l'administration fiscale.
Cette année, les envois ont débuté à partir du 21 avril 2023.
Ce chèque énergie 2023 sera valable jusqu'au 31 mars 2024.
Toutes les informations sur le lien : https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15572

Comment éviter les intoxications au monoxyde de carbone ?

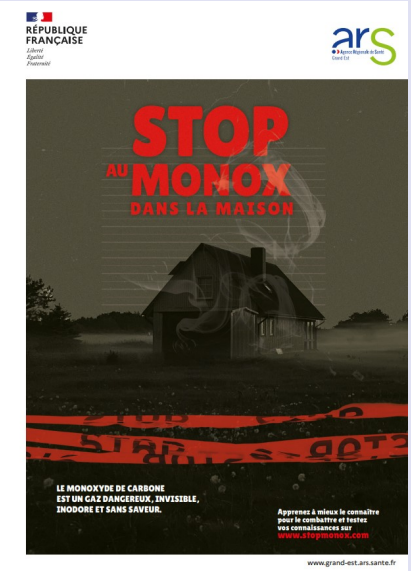

En Région Grand Est, lors de la dernière saison hivernale (du 1er octobre 2022 au 30 avril 2023), on dénombre 83 épisodes d'intoxication par le monoxyde de carbone exposant 314 personnes.

Tout le monde peut être concerné par ce type d'intoxication qui survient dans la majorité des cas dans un cadre domestique.

La vigilance reste de mise !

Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz inodore et incolore et rien ne permet de détecter spontanément sa présence. Sa présence résulte d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il se diffuse très vite dans l'environnement.

Quelles sont les causes des intoxications au monoxyde de carbone ?

Les principales causes d'accident sont :

- *une mauvaise évacuation des produits de combustion (conduit de fumée obstrué ou mal dimensionné) ;*
- *une absence de ventilation dans la pièce où est installé l'appareil (pièces calfeutrées, sorties d'air bouchées) ;*
- *un défaut d'entretien des appareils de chauffage et de production d'eau chaude ainsi que les inserts, poêles, cuisinières, chauffages mobiles d'appoint ;*
- *une vétusté des appareils de chauffage et de production d'eau chaude ;*
- *une incompatibilité des différentes installations présentes dans un même logement (exemple : chaudière à gaz et hotte)*
- *une utilisation inappropriée d'appareils à combustion (chauffage d'appoint en continu, groupe électrogène en lieu fermé,...).*

Quels sont les bons gestes à adopter ?

Pour éviter qu'une concentration importante de monoxyde de carbone (CO) ne s'accumule dans les locaux, des règles simples doivent être respectées :

- *Je fais vérifier chaque année mes installations (chaudières, cheminées, chauffe-eau, conduits d'aération, poêles), quel que soit le combustible utilisé, par un professionnel qualifié.*
- *J'aère mon logement 10 min tous les jours, même en hiver.*
- *Je n'obstrue jamais les entrées et sorties d'air (grilles ou bouches d'aération) permettant à l'air de circuler.*
- *Je n'utilise pas pour me chauffer, des appareils non destinés à cet usage (un chauffage d'appoint n'est pas destiné à chauffer en continu...).*
- *Je respecte les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne jamais utiliser de façon prolongée des panneaux radiants à gaz ou des poêles à pétrole ; ne jamais utiliser une cuisinière, un brasero ou un barbecue comme chauffage de secours dans une pièce fermée.*
- *Je fais remplacer les appareils anciens raccordés à des conduits de fumée par des appareils conformes à la réglementation en vigueur.*
- *Je n'utilise pas les groupes électrogènes dans les espaces clos.*

Quels sont les signes d'intoxication ?

- ***L'intoxication dite « chronique »*** *se manifeste par des maux de tête, des nausées, une confusion mentale, de la fatigue. L'intoxication est lente et les symptômes de cette intoxication sont peu spécifiques et peu évocateurs. Elle peut être confondue avec d'autres pathologies.*
- ***L'intoxication aiguë*** *entraîne des vertiges, une perte de connaissance, une paralysie musculaire, des troubles du comportement, voire le coma ou le décès.*

En cas d'intoxication grave (chronique ou aiguë), les personnes gardent parfois des séquelles : migraines chroniques ou bien dépendances neurologiques invalidantes (troubles de la coordination motrice, paralysies de toutes formes). Les femmes enceintes nécessitent souvent une prise en charge spécifique.

Dans le cadre de ses missions liées à la sensibilisation au risque du CO, l'ARS a créé un site internet www.stopmonox.com

Une seconde vie pour vos anciens portables

Votre ancien portable traîne au fond d'un tiroir ? Offrez-lui une seconde vie en le déposant avant le 9 février 2024 dans le collecteur prévu à cet effet à l'accueil de la mairie.

recyclage challenge

Collect'mobile

Un geste pour ma ville

L'opération est menée et financée par Orange qui fera appel à une entreprise d'insertion pour trier des mobiles collectés. Ceux en état de marche seront reconditionnés et revendus dans des pays émergents où le marché des mobiles d'occasion ne cesse de croître.

Ceux qui ne fonctionnent plus seront recyclés : les matières dangereuses sont traitées et les métaux récupérés pour être réutilisés comme matière première.
Les bénéfices de cette filière seront reversés à Emmaüs International.

L'importance de la numérotation des rues

La dénomination des rues et la numérotation (appelées également numérotage) des habitations dans une commune sont indispensables pour bien se repérer et pour faciliter la vie des citoyens.

Il est indispensable de mettre en place le numéro sur la façade de votre maison.

Pour les citoyens

- Facilite et simplifie les livraisons à domicile.
- Facilite et accélère l'accès aux soins et services à domicile (médecins, secours d'urgence...).
- Facilite les visites de courtoisie.

Pour la Mairie

- Facilite l'organisation de la collecte des déchets ménagers.
- Facilite l'identification des administrés et l'envoi d'informations municipales.
- Facilite la gestion des listes électorales.
- Facilite les déplacements intra-muros (lieux de spectacles ou de vie...).

Pour les services aux usagers Eau, EDF, la Poste, impôts, services de secours...

- Facilite l'identification et la gestion des clients.
- Facilite et rend moins coûteuse la réalisation des prestations.
- Permet la prospection et la diffusion d'informations.
- Permet de diminuer les coûts de livraison en cas de mauvaise identification du client.
- Facilite et accélère la distribution du courrier.

Suite à l'adoption de la loi 3DS, l'ensemble des adresses de la Commue de SOULTZ-LES-BAINS a été saisi sur la plateforme « adresse.data.gouv.fr ». Ce site permet de référencer l'intégralité des adresses du territoire et les rendre utilisables par tous.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

data.gouv.fr

Feux d'artifices et pétards

Cette année encore, la vente et l'utilisation d'artifices à Nouvel An seront interdites par arrêté préfectoral.

Cette mesure vise à permettre une meilleure sécurité et tranquillité pour les personnes et les animaux.

Inscription sur le registre communal des personnes vulnérables

Afin de mieux veiller sur les habitants les plus fragiles et notamment ceux qui vivent seuls à domicile, la commune tient un Registre Communal des Personnes Vulnérables permettant de contacter les personnes inscrites.

Si vous en ressentez le besoin, n'hésitez pas à demander votre inscription en appelant la mairie au 03.88.38.10.24 ou par courriel à l'adresse mairie@soultz-les-bains.fr

Ce registre est utilisé en cas de période de grand froid, l'hiver, mais également en cas de canicule, l'été.

Déneigement

L'hiver est de retour ! Cela rime avec froid, brouillard, pare-brise grivé le matin mais également neige et verglas.

Les services de la Collectivité Européenne d'Alsace sont chargés de dégager les routes départementales (Rue de Molsheim, Rue de Saverne et Rue de Strasbourg), la Commune, assure, quant à elle, le déneigement des voies communales.

C'est la qu'intervient l'un de nos ouvriers Communaux, Christian FARNER, qui à l'aide d'un tracteur équipé d'une lame de déneigement, arpentera les rues du village. Très tôt le matin, il sera présent pour rendre praticables les rues de notre village, notamment les secteurs pentus et les abords de l'école. Nous vous demandons d'être compréhensif et patient.

Nous vous rappelons que la compétence du Maire, en la matière, est d'assurer la sûreté et la commodité du passage sur les voies publiques.

En revanche, le déneigement des trottoirs et les accès aux propriétés incombent aux riverains [Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2212-2 modifié par loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008 - art. 21)]. Par conséquent, **tout propriétaire est tenu de déblayer la neige ou de saler le plus rapidement possible devant sa propriété jusqu'au milieu de la chaussée.**

A cet effet, là commune met à votre disposition, dans chaque rue, au moins un bac contenant du sel de déneigement, dédié **uniquement** au déneigement des trottoirs et des rues. Notons qu'il y a en tout 30 bacs à sel.

Signalons enfin que le stationnement de véhicules sur la voie publique complique souvent les opérations de déneigement…

Pensez aussi à aider votre voisin, peut être moins valide ou plus âgé que vous.

Élections 2024

Élection	Prochain vote	Précédent vote	Durée du mandat
Européennes	Dimanche 9 juin 2024	Mai 2019	5 ans

N'oubliez pas de vous inscrire (en ligne ou en mairie) ou vérifier votre inscription sur le site sur service public, à l'adresse suivante : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Etat Civil

GRANDS ANNIVERSAIRES

JANVIER

Monsieur **Lucien BELLER**
Né le 4 janvier 1937 fêtera ses 87 ans

Monsieur **François SCHAFFNER**
Né le 5 janvier 1943 fêtera ses 81 ans

Madame **Hélène JOST**
Née 9 janvier 1938, fêtera ses 86 ans

Monsieur **Michel MEYER**
Né le 9 janvier 1944, fêtera ses 80 ans

Madame **Gabrielle DUTEY**
Née le 20 janvier 1939, fêtera ses 85 ans

FEVRIER

Madame **Candida RIBEIRO**
Née le 14 février 1939, fêtera ses 85 ans

Monsieur **Eugénio GONCALVES**
Né le 17 février 1944, fêtera ses 80 ans

Monsieur **Pierre GOEFFT**
Né le 24 février 1943, fêtera ses 81 ans

Madame **Cécile SALOMON**
Née le 25 février 1938, fêtera ses 86 ans

DÉCÈS

Aloïse VELTEN, le 26 novembre 2023

NAISSANCE

Ivana GARNIER, née le 22 novembre 2023, fille de Pierre GARNIER et de FAUCHON Maïlys

Découverte de Soultz-les-Bains

En cette période de noël, nous vous publions une photo de la crèche vivante datant de 1994. Cette reconstitution a eu lieu dans la grange de Matthieu MOSER. L'enfant « Jésus » était incarnée par un vrai bébé (Alicia) bien vivante et bien emmitouflée sous l'œil de ses parents, Serge et Marie-Claude MEYER.

Urbanisme

Déclarations préalables et permis de construire

Demandeur	Objet	Adresse du demandeur	Date de la décision
ALFA Prémium Développement	Transfert du permis d'aménager *Rue du Marker*	Rue du Marker	A : 17/10/2023
M. Pierre MALATERRE	Construction d'une maison individuelle *8, rue Saint Sébastien*	37B, rue de Molsheim	A : 23/10/2023
M. Alain STROH	Installation de panneaux photovoltaïque *7, rue Saint Amand*	7, rue Saint Amand	A : 26/10/2023
M. Matthieu MEYER	Modifications et créations d'ouvertures et réalisation d'une isolation par l'extérieur *8, rue des Vergers*	8, rue des Vergers	A : 31/10/2023
M. Julien BOCHINGER	Création d'un carport et mise en place d'une clôture *9, rue de Biblenheim*	9, rue de Biblenheim	A : 08/11/2023

Renouvellement du bail de chasse

Période 2024 – 2033

Par délibération N° 04/08/2023, en date du 27 octobre 2023, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer le bail de chasse pour la période du 2 février 2024 au 1er février 2033 sous la forme d'une **convention de gré à gré** au profit de **l'Association de Chasse du STAHLBERG** concernant le lot unique de chasse.

La location de cette chasse a été attribuée au prix de 2 500 euros/an et ce montant sera affectée de droit à l'entretien des chemins ruraux permettant en particulier de payer le fauchage annuel des accotements

Pour information, la délimitation du lot de chasse sur le territoire de la Commune de Soultz-les-Bains a une surface de 297 ha 2a 1 ca composé de prés, champs, vignes et colline

La prochaine battue Grands Gibiers aura lieu le :

6 janvier 2024

Agir pour la biodiversité

À la maison, en vacances, en famille, toutes les occasions sont bonnes pour agir en faveur de la biodiversité.

Pour avoir la main verte, mieux consommer, prendre l'air, réduire ses déchets et se mobiliser, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) propose sur internet une série de bons gestes faciles à réaliser. L'établissement soutient également la plateforme J'agis pour la nature qui offre plusieurs centaines d'activités pour découvrir la biodiversité et la préserver.

Des écogestes au service de la biodiversité

La biodiversité dans notre quotidien

- **elle produit notre oxygène** avec les végétaux terrestres mais aussi les micro-algues qui purifient parfois même l'air en captant certains polluants.
- **elle fournit des matières premières :** le bois pour bâtir, s'abriter, se chauffer ; les fibres, coton et laine, pour nous vêtir sont des produits de la biodiversité, tout comme le pétrole dérivé du plancton, le charbon issu d'anciennes forêts.
- **Elle est la base de notre alimentation,** un trésor de ressources alimentaires avec des végétaux, de la viande, les produits de la mer... La richesse des récoltes dépend des insectes pollinisateurs mais aussi des champignons, vers de terre et autres invertébrés qui rendent la terre fertile.
- **Elle amortit les chocs.** Les forêts préviennent l'érosion et les glissements de terrain. Les plantes côtières maintiennent les dunes et le trait de côte. Les zones humides régulent les inondations.
- **Elle assure une eau de qualité.** Les différents micro-organismes et champignons qui vivent dans les milieux humides contribuent à épurer l'eau en dégradant les pollutions organiques et en piégeant les métaux lourds.
- **Elle régule le climat.** Les formes de vie dans l'océan, le sol et les forêts régulent le climat en fixant une partie du CO2 présent dans l'atmosphère. Les milieux naturels absorbent 60 % de nos émissions de gaz à effet de serre.
- **Elle est gage de bonne santé.** La biodiversité est une véritable armoire à pharmacie. Plus de la moitié des principes actifs pharmacologiques ont été découverts chez les êtres vivants avant d'être synthétisés

Agir à son niveau

Une illustration, un chiffre clé, quelques mots ou lignes… La plateforme « Agir » aide à comprendre simplement pourquoi certains des comportements humains ont un impact négatif sur la biodiversité et propose des pistes d'action. Chaque geste est accompagné d'une brève présentation et peut se partager facilement sur Facebook et Twitter.

Vous trouverez tus les renseignement sur l'adresse suivante :

https://agirbiodiversite.ofb.fr/

Geste Citoyen

Quiz Primaires

Eco-Ecole

Quel éco-citoyen es-tu ?

Possèdes-tu les bons gestes pour être un bon éco-citoyen ?

1 Nous sommes en Octobre. C'est l'heure du goûter ! Quel aliment serait le plus respectueux de la planète ?

1. Des fraises
2. Une compote pommes - châtaigne maison
3. Un gâteau au chocolat bio acheté au supermarché

2 Dans la cour, il y a une poubelle remplie, collectant tous les déchets recyclables.
J'ai un emballage de biscuits en carton et une bouteille en plastique de jus de fruits, tous deux vides.

1. Je mets mon carton dans la bouteille pour gagner de la place
2. Je dépose dans ma poubelle les deux déchets séparément, en aplatissant la bouteille
3. Je ne jette pas la bouteille, car elle ne se recycle pas

3 Je veux faire mes leçons dans ma chambre. Il fait jour, mais le ciel est un peu couvert. Pour y voir clair …

1. Je m'installe près de la fenêtre et je m'éclaire avec la lumière naturelle
2. J'allume seulement une lampe, pour éclairer une partie de la chambre
3. J'allume toutes les lampes pour avoir un bon éclairage dans toute la pièce

4 L'un de mes jouets ne marche plus : les piles sont vides. Où doit-on les jeter ?

1. Dans la poubelle normale
2. Dans la poubelle des déchets recyclables
3. Dans des points de collecte de piles

5 C'est l'heure de se laver avant d'aller à l'école ! Pour économiser de l'eau et faire sa toilette correctement, mieux vaut …

1. Prendre un bain de 150 litres
2. Prendre une douche de 10 minutes
3. Prendre une douche de 5 minutes.

6 Avec ma classe, je m'occupe d'un petit potager dans la cour de l'école. Pour bien s'occuper des plantes, que vaut-il mieux utiliser ?

1. Des engrais chimiques
2. Du compost réalisé à partir de déchets organiques
3. Des engrais biologiques achetés en magasin

7 Je dois m'absenter alors que j'étais en train d'utiliser un ordinateur portable. Pour économiser de l'énergie …

1. Je mets mon ordinateur en veille et je le laisse branché
2. Je l'éteins complètement et je le laisse branché
3. Je l'éteins complètement et je le débranche

8 C'est bientôt la rentrée. Je dois acheter de nouvelles fournitures scolaires : quel comportement dois-je adopter ?

1. Je prends des fournitures simples, des produits rechargeables plutôt que des produits jetables, et je fais attention de n'acheter que ce dont j'ai besoin. Je ne suis pas obligée de changer de trousse ou de cartable tous les ans.
2. Je prends les affaires qui me font plaisir, sans faire attention à leur impact sur l'environnement et même si j'en ai encore à la maison.
3. J'achète beaucoup de fournitures d'un coup pour en avoir en avance, et je fais plus attention aux produits à la mode qu'aux autres.

9 Je pars en sortie scolaire toute la journée. Pour transporter ma boisson, je choisis plutôt …

1. Une bouteille en plastique
2. Une gourde
3. Une canette

10 Je veux me débarrasser d'emballages de bonbons. Que dois-je en faire ?

1. Je peux les jeter dans la nature : ils sont petits et ne mettront pas longtemps à se dégrader
2. Je les jette là où il y a du goudron. De cette manière, la nature n'en souffrira pas, et je n'ai pas à les transporter avec moi
3. Je les jette dans une poubelle ; s'il n'y en a pas à proximité, je les mets dans ma poche ou mon sac en attendant d'en trouver une

Réponses au Quizz

Q1 = 2 ; Q2 = 2 ; Q3 = 1; Q4 = 3 ; Q5 = 3 ; Q6 = 2 ; Q7 = 3 ; Q8 = 1; Q9 = 2 ; Q10 = 3

Un geste simple et le tri est joué !

Mercredi 29 novembre 2023, les élus du Select'om ont voté ***la généralisation progressive d'une collecte des déchets alimentaires à la source, en apport volontaire, sur le territoire à compter du 1er janvier 2024****.*

Cette nouvelle collecte permettra d'offrir ***une solution complémentaire*** *de tri à la source des biodéchets aux habitants,* ***en plus du compostage individuel ou collectif****.*

En effet, la loi prévoit que chaque habitant puisse trier ses biodéchets de manière séparée afin qu'ils soient valorisés. En complément du compostage, le Select'om va déployer une collecte séparée des déchets alimentaires en apport volontaire à partir de janvier 2024.

Comment trier les biodéchets ?

Les biodéchets sont composés des déchets alimentaires ou de cuisine et des déchets verts et végétaux du jardin. Le Select'om vous accompagne via **3 solutions combinées** pour le tri et la valorisation de vos biodéchets :

1) Des ateliers de prévention des déchets

⇒ **Lutte contre le gaspillage alimentaire** (public scolaire)

⇒ **Réduction des déchets verts** grâce au paillage, au mulching etc. (particuliers et communes)

2) Une aide au compostage de proximité

⇒ **Pour les individuels** : l'atelier Compostage et jardin au naturel donne droit à l'achat d'un composteur en bois subventionné à 50 € au lieu de 90€ (voir conditions, délib 025-05-2021).

⇒ **Pour les collectifs en immeubles, copropriétés et les établissements** : installation d'un site de compostage partagé (étude, formation, signalétique et 1er apport de broyat).

3) Une collecte séparée des déchets alimentaires en apport volontaire

⇒ A partir de janvier 2024, le Select'om va déployer **la collecte séparée des déchets alimentaires** sur son territoire.

⇒ La généralisation de cette nouvelle collecte sera faite **progressivement** et en priorité autour des communes pilotes de la **communauté de communes de La Mossig et du Vignoble** puis à **Mutzig**.

⇒ Dans les communes équipées, les habitants seront équipés d'un bioseau pour trier leurs déchets alimentaires et les déposer au point de collecte proche de chez eux. Les déchets alimentaires seront ensuite méthanisés.

Il est temps d'agir !

Selon l'ADEME, l'Agence de la transition écologique, **chaque année** :

⇒ **1/3 de la poubelle d'ordures ménagères** est constitué de **biodéchets**, soit l'équivalent de **64 kg par habitant** au Select'om.

⇒ **30 kg** de nourriture par personne sont **jetés**, soit l'équivalent **d'1 repas par semaine** et de **100 € gaspillé.**

⇒ L'entretien du jardin génère en moyenne 160 kg de déchets verts par personne et par an.

⇒ **1 million de tonnes** de déchets verts est encore **brûlé à l'air libre**, malgré **l'interdiction.**

Ensemble, transformons nos déchets en ressources !

Déchèteries

Select'om

Trions toujours plus nos déchets, les déchèteries les plus proches,

- Marlenheim : Rue de l'Usine. Tél. : 03.88.33.56.12

Horaires : Mardi de 13h30 à 19h00
Jeudi et Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

- Molsheim : 52 Route Industrielle de la Hardt. Tél. : 03.88.47.92.20

Horaires : du Mardi au Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Prochaines collectes sélectives : 19/01 et 16/02

Pour les déchets ménagers spéciaux (acides, bases, phytosanitaires, pâteux et solvants) sont acceptés tous les jours d'ouvertures à la déchèterie de Molsheim et deux fois par an dans les autres déchèteries.
Notons que les déchets dangereux sont acceptés dans la limite de 30 kg par foyer pour les particuliers.

Pour plus d'information sur le site internet du Select'om : Accueil - Select'om (select-om.com)

Commerces

La boutique de fleurs « Ambiance Fleurie » de Peggy et Daniel KAUFMANN est située au cœur de notre village et propose une large sélection de fleurs fraîches et d'arrangements floraux pour toutes les occasions.

Peggy est fière de proposer des compositions florales personnalisées pour les événements spéciaux tels que les mariages et les funérailles.

Elle offre également un service de livraison pratique pour les clients qui ne peuvent pas se rendre en magasin.

Les horaires d'ouverture pour la période de Noël et Nouvel an.

24 décembre : 9h - 16h
25 décembre : 9h - 12 h30
26 décembre : 9h- 12h30

31 décembre : 9h - 13h

Pour vos commandes, un seul numéro : 03.88.38.38.68

Livraison à domicile !
Un service de paiement CB par tél. est en place grâce à une ligne sécurisée .

Pour toute demande, n'hésitez pas à les contacter

Daniel et Peggy vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année !

Nouveau service

DIVINO – Ouverture de l'épicerie fine

Le chalet épicerie fine romaine est ouvert.

A votre disposition des produits de qualité

- plateaux apéritif
- plateaux raclette avec prêt de machine traditionnelle
- pâtes artisanale
- huiles d'olive
- Pannetone et beaucoup d'autres produits artisanaux

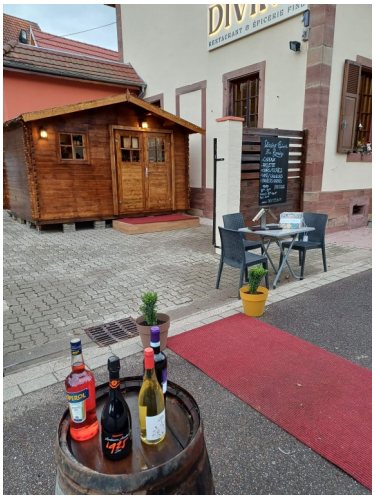

Ouvert du mardi au samedi
de 10h30 à 19h00 et
le dimanche de 10h00 à midi.

38 rue de Molsheim à
Soultz les Bains
Téléphone du Restaurant :
03.88.68.66.12
Téléphone de l'épicerie :
06.61.29.80.31

Associations

Don du sang

La prochaine collecte de sang organisée par l'Association Don du Sang Soultz-les-Bains en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang aura lieu :

Le mardi 20 février 2024

De 17h à 20h au Hall des Sports

ENSEMBLE,
SAUVONS DES VIES !

Merci de votre participation

Exposition photos

L'œil du photographe est souvent attiré par des choses que tout le monde ne voit pas forcément, ou alors sous un œil différent, et surtout le plus petit.

Après une première exposition organisée le samedi 15 avril, une nouvelle exposition sera organisée le week-end

du 20 et 21 avril 2024 au Hall des Sports.

Aussi les photographes et artistes peintres sont invités à se manifester auprès de M. Daniel BRONNER

daniel-bronner@numericable.fr

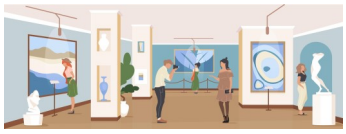

RÉCUP'SAPINS 2024

SAMEDI 13 JANVIER 2024 DÈS 17H

L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DE SOULTZ-LES-BAINS VOUS PROPOSE LA CRÉMATION DE VOTRE SAPIN DE NOËL EN ÉCHANGE D'1 EURO.

VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE RAMENER VOTRE SAPIN OU NOUS VOUS PROPOSONS DE VENIR LE RÉCUPÉRER DEVANT VOTRE DOMICILE DÈS 13H. POUR CELA IL FAUT SIMPLEMENT VOUS INSCRIRE (AVEC LE PAIEMENT DE 1 EURO) À LA MAIRIE AVANT LE 11 JANVIER 2024.

RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 13 JANVIER 2024 À PARTIR DE 17H AU HALL DES SPORTS. L'ALLUMAGE DES SAPINS SERA DONNÉ À 17H30 SUIVI D'UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ.

NOUS VOUS SOUHAITONS DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.

Vie paroissiale

La paroisse Saint Maurice informe l'ensemble des Soultzois qu'une Messe de Noël sera célébrée

le lundi 25 décembre 2023 à 10h en l'Eglise St Maurice

Les autres messes de Noël dans la communauté de paroisse sont :

- Messe des familles le 24/12 à 17h30 à Osthoffen
- Messe le 24/12 à 18h30 à Ergersheim
- Messe de Minuit le 24/12 à Wolxheim
- Messe le 25/12 à 8h45 à Kolbsheim et à 10h à Ernolsheim

Réveillon fraternel du Nouvel An à la salle paroissiale de Soultz-les-Bains
Proposition d'un temps intergénérationnel à la salle paroissiale de Soultz-les-Bains le 31 décembre à partir de 20h autour d'une raclette. Sur le principe du pique-nique canadien : chacun apporte des vivres en quantité adaptée aux nombre de convives. Pour ceux qui n'ont pas d'appareil à raclette, on trouvera une solution !
Sur inscription uniquement.
Contact : Matthieu Goefft au 06 32 64 59 05

Club Féminin

Sur une idée de son animatrice en chef Marie-Paule, le Club Féminin prépare activement Noël!

Revue de Presse

DNA DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE

Des couteaux fabriqués à partir de poutres de maisons alsaciennes

Quentin Hohmann, de Soultz-sous-Forêts, et Josselin Renaud, de Soultz-les-Bains, ont lancé Cygocraft, leur marque alsacienne de couteaux, en juin 2022. Depuis, leur petite entreprise, qui recycle les poutres de maisons alsaciennes pour les manches des tranchoirs, prospère.

« Nous ne sommes pas couteliers d'art mais une marque alsacienne de couteaux », lancent Quentin Hohmann, 28 ans, et Josselin Renaud, 29 ans. Les deux associés ont commencé le projet Cygocraft en juin 2022. L'un, basé à Soultz-sous-Forêts, est ingénieur de formation, chargé d'affaires matériaux, et connaît le travail du métal. L'autre, qui vit à Soultz-les-Bains, est ingénieur génie industriel et se passionne pour le bois. « Nous nous sommes rencontrés sur un projet de fin d'études. Nous avons toujours voulu entreprendre », racontent-ils.

De la récupération et du recyclage intelligent

Leur coutellerie, qui n'en est pas vraiment une, fait parler d'elle avec ses couteaux atypiques. Mais d'où provient le bois ? « D'une maison à colombages à Weyersheim, d'une école en rénovation à Haguenau, des dons de particulier ou encore de l'entreprise Brenner Tradition à Hochfelden, spécialiste dans la construction et restauration de maisons alsaciennes », développent les entrepreneurs.

Quentin Hohmann (à droite), de Soultz-sous-Forêts, et Josselin Renaud, de Soultz-les-Bains, sont à la tête de Cygocraft. Document remis

Dans l'atelier, situé à Soultz-les-Bains, les couteaux sont assemblés à la main. Les lames, quant à elles, sont fabriquées à Thiers, la capitale française du couteau. « Nous voulons dépoussiérer les codes du métier. Chez nous, chaque couteau a sa personnalité, son histoire », poursuivent les passionnés.

Depuis le début de l'aventure, plus de 950 couteaux ont été vendus. Pour poursuivre sa croissance, l'entreprise ambitionne de s'installer dans des locaux plus fonctionnels. « Nous avons des pistes du côté de Strasbourg », ajoutent-ils. D'ici cinq à dix ans, les associés espèrent aussi être équipés pour produire des lames et gérer tout le processus de fabrication.

Aujourd'hui, ils commercialisent trois sortes de couteaux (le « Soultz original », un « couteau de poche idéal pour les baroudeurs », « le Soultz essentiel », « le design est différent de l'original mais son usage reste le même », et le « Stuck », « un couteau de cuisine élégant ») « Nous voulons étoffer la gamme pour pouvoir proposer un set complet aux particuliers et aux professionnels de la restauration. » Les deux associés ont imaginé une roulette à pizza, dont la fabrication est 100 % alsacienne et réalisée à partir du tek du plancher d'une ancienne salle de bains, et lanceront le produit en janvier prochain.

Le couteau Soultz est à l'origine du projet Cygocraft. Document remis

950 couteaux vendus

La micro-entreprise Cygocraft sera présente pendant les deux premières semaines du marché Off de Noël de Strasbourg, à partir du 24 novembre. D'autres petits marchés de Noël verront Quentin Hohmann et Josselin Renaud aiguisés leurs lames.

Achille HERRY

06 12 63 35 86 ou contact@cygocraft.fr

Votre journal local et quotidien
Abonnez vous au journal

La Commune de Soultz-les-Bains recherche toujours, via les Dernières Nouvelles d'Alsace, un correspondant local pour relayer les informations de notre village.

Plus d'informations au 03 88 49 70 60.

Les Evénements Passés

Halloween 2023

Cette année encore halloween a bien pu se tenir ce mardi 31 octobre. Les enfants ont parcouru le village en quête de bonbons chez ses habitants puis se sont tous rendus au hall des sports pour déguster la traditionnelle soupe de potirons.

Un billet d'entrée au cinéma a été offert aux participants.

Liste des gagnants du concours de déguisement			
	Maternelle	**Elémentaire**	**Collègue/Lycée**
1er	Lily RINGWALD	Lyana ZHARI	Guillaume STENGEL
2ème	Oona MARCK	Juliette DORIATH	Camille HARNIST
3ème	Gaëtan ZIMMER	Nolan SALIN	Lya VISCHI

La Saint Martin

L'école organisé une fête de la Saint Martin, le vendredi 10 novembre.

De tradition germanique, cette fête scolaire rassemble les enfants pour entonner de chansons et défiler dans les rues avec des lanternes, avant un repas au Hall des Sports.

Crédits : Thomas DELBET

La commémoration du 11 novembre

La commémoration de l'armistice 1918 s'est déroulée le samedi 11 novembre sur le parvis de l'Eglise Saint Maurice.
La cérémonie a été suivie d'un verre de l'amitié en mairie.

Crédits : Daniel BRONNER

Dernières pêches

Le dimanche 11 novembre et dimanche 19 novembre ont eu lieu les pêches de clôture à l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques avec une immersion de 200 kg de truites.

Les pêcheurs ont même pu profiter de l'été indien en pêchant sur le soleil.

Les deux matinées de pêches se sont terminées par un bon repas chaud en toute convivialité.

Crédits : Christian FARNER

Noël à SOULTZ-LES-BAINS

La Municipalité a mis en place des illuminations de Noël à l'Eglise, au Hall des Sports, à l'Ecole, devant la Chapelle, à Biblenheim et décorations aux entrées du village, à la Mairie ou encore à la fontaine du Felsebrunne.

La décoration de la Mairie a été effectuée une nouvelle fois par Mme Marie-Paule CHAUVET et Mme Claudia OBERNESSER.

Merci au nom de la Municipalité pour ces aménagements au profit de tous les citoyens.

Repas des Ainés

Dimanche 19 novembre s'est tenu le repas de ainés à l'Auberge du Biblenhof.

Retour en images.

Repas des Ainés

Retour en images.

AU MENU

Entrée

Pâté en croûte vignerons et crudité

Plat

Monsieur Cochon de lait basse température aux mirabelles et choucroute braisée.

Dessert

Moelleux au chocolat, crème anglaise et coulis de fruits, glace vanille.

Vous souhaitez récupérer les photos de cette belle journée.

N'hésitez pas à passer en mairie équipé d'une clé USB.

Bibliothèque

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale de Soultz les bains vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez vous l'année prochaine avec le programme des animations suivant, programme sujet à modifications :

- En janvier, les Nuits de la lecture.
- En février, la Soupe aux jeux.
- En mars, le bricolage de Pâques.
- En avril, L'Alsace se raconte.
- En mai, l'expovente des artisans.
- En juin, un film sur la Chartreuse et le retour de la Soupe aux jeux.

Nous espérons vous voir nombreux à flâner dans les rayons bien garnis de la bibliothèque et profiter de son offre littéraire.

Quelques nouveautés :

Joyeux Noël et bonne année !!!

Coordonnées de la Bibliothèque

Adresse : 8 rue des Sœurs
Tél : 03.69.32.35.91 *(aux horaires d'ouverture uniquement)*
Courriel : bibliotheque@soultz-les-bains.fr
D'autres photos sur le blog : bibliosoultz.canalblog.com

Horaires d'Ouverture

Mardi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 9h30 à 11h30
Vendredi de 17h00 à 19h00
Samedi de 9h30 à 11h30

Animations à la Bibliothèque

Présentation des photos du Spitzberg

Vendredi 17 novembre 2023, un public très attentif aux commentaires de M Daniel BRONNER était présent à la Bibliothèque.
M. BRONNER présentait ses photos prises lors de ses voyages dans le grand nord.

Des paysages magnifiques, une faune prise sur le vif, autant de clichés qui témoignent d'une vision personnelle et souvent poétique de la photographie.

Contesse Luciole raconte Noël ! : « Ça sent le sapin ! »

Plus d'adultes que d'enfants à la soirée de contes ''Ça sent le sapin !'' à la bibliothèque de Soultz-les-Bains mais des spectateurs attentifs au moindre mot, au moindre geste de Contesse Luciole alias Pauline Mazet. Une conteuse hors pair qui a enchanté la soirée avec ses histoires mettant en scène le sapin roi des forêts bien nommé. Les bénévoles avaient créé une atmosphère intimiste dans une bibliothèque parée de ses décorations de Noël et lumières de fête et la conteuse a déclaré : ''Je me sentais comme dans mon salon !''

Travaux

Travaux d'électricité dans les bâtiments communaux

Nous en profitons pour faire divers travaux au sein de nos bâtiments communaux réalisés par la société VOGEL ELEC:

- Installation d'un sèche main électrique à la Bibliothèque dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et de la réduction de notre impact sur l'environnement
- Mise en souterrain de la fibre au sein des deux logements au-dessus de la bibliothèque toujours dans l'optique de réduire la pollution visuelle dans anciennes lignes.
- Raccordement d'un nouveau défibrillateur devant le local paroissial permettant de couvrir l'Association Regard, la Bibliothèque et le local Paroissial.
- Installation à l'extérieur de la mairie de notre chargeur à clé pour que les personnes détenant des clés électroniques puissent venir pour décharger ou charges les informations sur leur clé électronique.
- Suppression d'anciens câbles télécoms au sein du secrétariat de la mairie.

Marquage au Sol

Nous poursuivons notre collaboration avec les équipes de la société AXIMUM pour la remise en peinture de la signalisation horizontale ou l'ajout de signalisation pour avoir une meilleure sécurité des automobilistes, piétons et cyclistes.

Ce travail est réalisé en nous appuyant sur notre Label Ville Prudente.

VILLE PRUDENTE

Suppression de lignes aériennes

Nous travaillons depuis 1995 sur la suppression de lignes aériennes en posant lors des travaux de voiries des fourreaux pour permettra de réduire la pollution visuelle et d'avoir uniquement les réseaux encore en service. Il peut s'agir de réseaux télécoms, éclairage public, entre autres.

Nous avons déjà pu faire un travail important dans la rue de l'Eglise et la rue des Sœurs. Nous en profitons pour déposer également les poteaux.

Nous recensons actuellement les lignes à supprimer sur l'ensemble de la Commune.

Nous vous rappelons que les raccordements fibres sont à réaliser en souterrain.

Travaux d'adduction d'eau et assainissement dans la rue de la Croix

La Communauté de Communes de la région de Molsheim Mutzig, qui exerce la compétence eau potable et assainissement sur notre Commune, vient d'achever le renouvellement du réseau d'eau potable de la rue de la croix.

Ces travaux, réalisés par l'entreprise Beyer SAS, ont consisté à remplacer 145 m d'une canalisation vétuste datant de 1970 et de 5 branchements, pour un montant global de l'opération de **74 000 € HT**.

Les travaux d'enrobés seront réalisés au printemps 2024.

Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG

Travaux de voirie

Dans le cadre de la réalisation du lotissement à Biblenheim, des travaux de voirie ont été réalisés.

Travaux au Hall des Sports

Depuis le début d'année, nous réalisons de nombreux travaux permettant l'amélioration de l'équipement pour répondre aux besoins actuels. Les travaux sont financés par le SIVOM de Molsheim-Mutzig.

En début d'année, notre ouvrier communal Christian, a pris le temps de refaire entièrement la salle de la Mossig, en renouvelant la couche de peinture, remplaçant les dalles du plafond et les radiateurs. Nous avons également remplacé le mobilier avec des nouvelles tables pour 4 personnes, des chaises, porte manteaux. L'ancien mobilier a pris ses quartiers à l'Etang de Pêche. Nous réservons cette salle essentiellement aux associations. L'association des Donneurs de Sang et de l'artbre bleu l'utilisent régulièrement pour leurs réunions. La rénovation de la salle Fort FKWII a également eu lieue avec la mise en place d'un point numérique pour les associations.

Le remplacement des blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES) a également été effectué avec un passage à la led. Ces travaux ont été réalisés en avril dernier par VOGEL Elec.

Nous sommes ensuite passés au Gaz de Ville avec le remplacement des aérothermes qui va permettre d'avoir à nouveau une salle chauffée. L'exécution des travaux a eu lieu par Technique Energie à Molsheim.

Enfin, le remplacement de l'ensemble des luminaires pour un passage à la led a eu pu être effectuer pour Frédéric VOGEL & son équipe de l'entreprise VOGEL Elec.

Noël en Alsace

En Alsace, on ne plaisante pas avec les fêtes de fin d'année ! Pendant plus d'un mois, toute la région s'illumine, les chalets en bois des marchés de Noël colonisent les villes, les fours débordent de biscuits régionaux et le vin chaud coule à flot. De quoi émerveiller les innombrables touristes qui se déplacent spécialement pour l'occasion.

Mots croisés

HORIZONTALEMENT
1. Retourner la terre.
2. Déesse marine.
3. Conifères.
4. On le fête le 6 décembre.
5. Ancien do.
6. Meilleure copine. Note.
7. Il prend des formes multiples à Noël en Alsace.

VERTICALEMENT
A. Bu chaud en Alsace - Symbole d'argent.
B. Interjection - Pas à toi.
C. Le plus célèbres est le Bredela.
D. Branché - Enlevée.
E. A ses marchés en Alsace.
F. Très difficile.
G. Mages ou maudits.

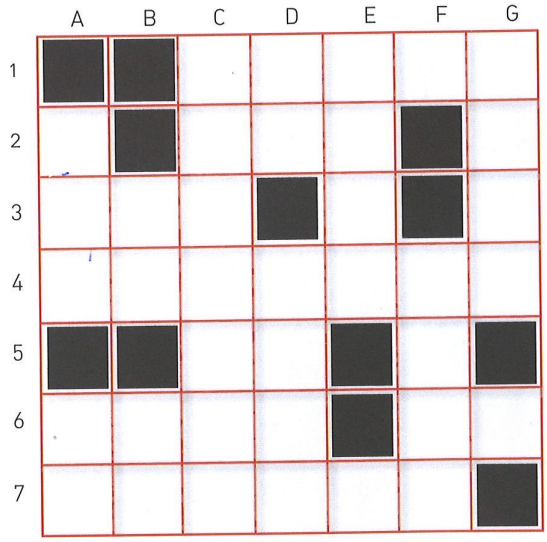

Spécialités de Noël

Voici quelques spécialités de biscuits que vous n'aurez aucune chance de déguster en été.

- Les Bredalas : petits gâteaux qu'il est d'usage de servir sous une dizaine de formes différentes (étoiles, sapins, nounours, cœurs, dauphins...).
- Le Lebkuechen : d'origine allemande, ce pain d'épices est spécialement cuisiné pour l'occasion. On le sert traditionnellement avec le foie gras (alsacien).
- Les Springerles : biscuits comportant un dessin en relief que l'on obtient en utilisant des moules spéciaux. On les accroche sur le sapin pour en faire une « décoration mangeable ».
- Les Mannele : pain au lait en forme de petit bonhomme traditionnellement servi le 6 décembre, jour de la Saint Nicolas.
- Le Bereweche : pain d'épices très riche (beaucoup de fruits secs et d'épices), sorte de Christmas pudding à la mode alsacienne.

Labyrinthimot

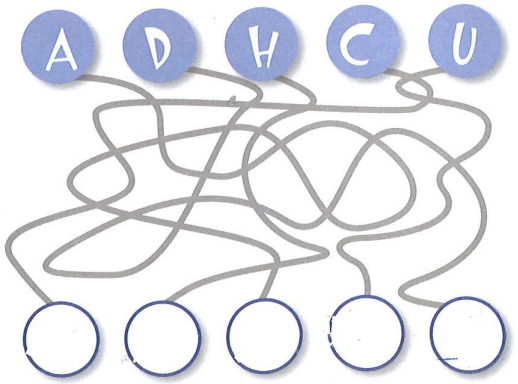

Vertimot

1	E				
2	N				
3	F				
4	A				
5	N				
6	T				

En vous aidant de la première lettre, complétez les lignes horizontales.

1. L'enfant l'est devant le sapin.
2. Dignement fêtés en Alsace.
3. Celles de Noël sont très attendues par les enfants.
4. Décoré à Noël.
5. Tombe à Noël.
6. On en porte un certain nombre à Noël.

Qui suis-je ?

Je suis un personnage repoussant et hirsute. Muni de mon martinet, j'accompagne Saint Nicolas dans ses tournées. Je suis né en Alsace, où l'on m'appelle Hans Trapp. Qui suis-je ?

.....

Le jeu des 8 erreurs

Trouvez les 8 points qui différencient ces deux images.

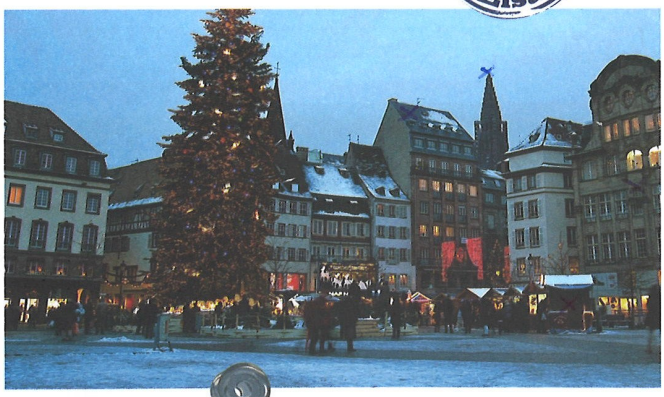

Devinette

Quel est le nom de ce gâteau ? Cochez la bonne réponse.

A. Un Berewecke
B. Un Mannele
C. Un Bredala

Le saviez-vous ?

En Alsace, l'enfant Jésus (le Christkindel) est une douce jeune fille. Toute vêtue de blanc, elle n'apparaît que le soir de Noël.

Mulhouse crée chaque année une étoffe « spéciale Noël » dans laquelle la ville s'emmitoufle : plus de 2000 mètres de tissu décorent le centre-ville.

A Strasbourg, chaque année, un sapin de 30 mètres de haut est décoré de 200 000 lumières !

École des Pins

Découverte de la nature qui nous entoure.

Les jeudis 28 septembre et 5 octobre, nous nous sommes promenés dans la forêt, sur la colline du Jesselsberg. Alexandre, un animateur de la maison de la Nature, nous a appris énormément de choses sur la nature.

Il nous a parlé des animaux comme du blaireau, du lièvre, de la fouine, de l'orvet… Saviez-vous que le blaireau est un des seuls prédateurs du hérisson car il est assez rapide pour l'attraper et le retourner avant qu'il ne se mette en boule. La fouine, elle, entre dans les poulaillers pour manger les œufs mais elle ne tue les poules que si elles veulent l'empêcher d'atteindre les œufs. L'orvet, lui, ressemble à un serpent mais en réalité il fait partie de la famille des lézards.

Il nous a également parlé des plantes. Aussi nous avons appris que, sur un églantier, on peut trouver des galles. Ce sont des petites maisons pour des larves d'insectes. Alexandre en a ouvert une pour nous montrer ce qui se trouve à l'intérieur. Une fille de notre classe a touché une colchique mais cette fleur est toxique. Nous avons trouvé des cardères qui étaient utilisée pour nettoyer la laine autrefois. Elle permet de faire une blague : « Tu es en retard d'un cardère ». Elle a dû se laver les mains.

Nous avons aussi fait plein de jeux. Alexandre avait apporté des petites images pour réaliser des puzzles. Chaque groupe avait à reconstituer l'image d'un animal. Nous avons aussi participé à un jeu sensoriel : nous devions mettre la main dans plusieurs sacs et deviner ce qui se trouvait à l'intérieur. Il y avait de la mousse, un morceau de bois de cerf…. La règle du jeu suivant était très simple : il fallait se mettre en colonne et le premier du groupe fixait une bardane sur sa veste puis il fallait la passer au suivant sans la toucher avec ses mains. En fait cette plante a donné l'idée d'inventer les scratchs.

Durant le temps de la pause de midi, il nous a mis des loupes, des jumelles et des boîtes à insectes à disposition pour nous permettre de mieux observer la nature. Notre animateur avait aussi apporté des feuilles autocollantes pour réaliser des tableaux avec tout ce que nous pouvions récolter dans la nature. Nous avons appris beaucoup de choses.

Une galle de l'églantier

Mise en place d'un composteur à l'école.

L'année dernière, une intervenante du Select'om, était venue nous expliquer ce qu'est un compost et cette année, elle est revenue, le mardi 26 septembre, pour nous aider à fabriquer un composteur en bois pour notre école. Nous avons d'abord cherché des planches en bois dans une petite camionnette, puis nous les avons assemblées. Maintenant, nous pouvons y jeter les trognons de pommes, les épluchures de clémentines, les peaux de bananes… et des déchets alimentaires que nous apportons de la maison. Tous ces déchets vont se transformer en terreau grâce à des décomposeurs, des petits animaux qui se sentent à l'aise dans cet endroit. Nous avons rajouté un bac à côté pour que les élèves de maternelle puissent réaliser des plantations.

Les élèves de CM2 ont pour mission de s'occuper de ce composteur et de vérifier que les bons déchets y ont été mis. Ils peuvent également ajouter des épines de pins… Ils ont expliqué aux élèves de CP/CE1 comment le composteur a été fabriqué et comment l'utiliser. Grâce à cela nous allons éviter de transport tous ces déchets en camions poubelles vers des incinérateurs pour les brûler, ce qui produirait beaucoup de gaz, comme le CO2, mauvais pour nous et notre planète.

Alors pensez au compost !

Fête de la Saint-Martin.

Avec l'école, nous avons fêté la Saint-Martin le vendredi 10 novembre. Une légende raconte qu'un cavalier romain qui se prénommait Martin avait vu un mendiant qui avait très froid et qu'il lui avait donné la moitié de sa cape pour le réchauffer. Pourquoi que la moitié ? Tout simplement parce que l'autre moitié appartenait à l'armée et non à Martin qui n'avait payé que sa moitié. C'est ce cavalier qui un jour est devenu Saint-Martin.

Alors avec nos camarades nous avons fabriqué des lanternes avec des bouteilles en plastique, du papier de soie jaune, rouge et orange, de la ficelle, du scotch double-face, de la ficelle et un bâton en bois. Elles devaient ressembler à des flammes olympiques parce que nous travaillons sur les Jeux Olympiques de 2024 qui auront lieu à Paris. Ensuite nous avons défilé dans le village et nous avons chanté des chants en allemand. Nous sommes allés de l'école au Hall des Sports où nous avons fait une photo tous ensemble. Nous y avons mangé de la soupe de potiron, des mauricettes et des gâteaux, écouté de la musique, joué et aussi éclaté des ballons de baudruche.

Des parents nous ont même maquillés.

Testes écrits par les élèves du CE2/CM1/CM2

Périscolaire

Accueil Périscolaire

Au périscolaire, avec Éric, Mireille et Béa, nous chantons presque tous les midis.

C'est ainsi qu'est née l'idée de faire un mini-film de nos chansons, ayant pour thème "Le chat de Thompson".

Nous avons décliné ce thème autour de tableaux de chats que nous vous proposons lors d'une vente aux enchères menée par les enfants du périscolaire.

Ces vrais tableaux, travaillés par les enfants, pourront faire des heureux à Noël et contribueront à valoriser leur travail avec l'acquisition de matériel pédagogique qui leur seront dédiés.

Une démarche originale où les enfants auront mis beaucoup d'énergie et leurs cœurs.

À bientôt,
L'équipe d'animation

Cat's stories

Agenda à venir

Aujourd'hui, nous vous proposons de découvrir l'agenda prévisionnel de 2024.

Samedi 6 janvier 2024	Journée	Ban communal	Chasse Grands Gibiers
Samedi 6 janvier 2024	19h30	Hall des Sports	Vœux du Maire
Dimanche 7 janvier 2024	09h30 à 11h30	Etang de pêche	Vente Cartes de pêche
Samedi 13 janvier 2024	17h00	Hall des Sports	Crémation des Sapins
Dimanche 14 janvier 2024	Journée	Zone militaire	Chasse dans la zone militaire
Dimanche 21 janvier 2024	09h30 à 11h30	Etang de pêche	Vente Cartes de pêche
Vendredi 2 février 2024	20h00	Mairie	Conseil Municipal
Dimanche 18 février 2024	09h30 à 11h30	Etang de pêche	Vente Cartes pêche
Mardi 20 février 2024	17h00 à 20h00	Hall des Sports	Don du Sang
Vendredi 1er mars 2024	20h00	Mairie	Conseil Municipal
Vendredi 12 avril 2024	20h00	Mairie	Conseil Municipal
Vendredi 3 mai 2024	20h00	Mairie	Conseil Municipal
Samedi 20 avril et dimanche 21 avril 2024	A définir	Expo photo	Salle des Colonnes
Mercredi 8 mai 2024	11h00	Parvis de l'Eglise	Commémoration
Vendredi 7 juin 2024	20h00	Mairie	Conseil Municipal
Dimanche 23 juin 2024	Journée	Commune	Marathon du Vignoble
Lundi 1er juillet 2024	17h00 à 20h00	Hall des Sports	Don du Sang
Vendredi 5 juillet 2024	20h00	Mairie	Conseil Municipal
Samedi 13 juillet 2024	20h00	Hall des Sports	Animation 13 juillet et Commémoration
Jeudi 15 août 2024	11h00	A définir	Pique-Nique du 15 août
Vendredi 30 août 2024	19h00	A définir	Sortie Nocturne
Vendredi 6 septembre 2024	20h00	Mairie	Conseil Municipal
Dimanche 22 septembre 2024	A définir	A définir	Journée du Patrimoine
Vendredi 4 octobre 2024	20h00	Mairie	Conseil Municipal
Dimanche 13 octobre 2024	12h00	A définir	Repas des Ainés
Mercredi 30 octobre 2024	17h00 à 20h00	Hall des Sports	Don du Sang
Jeudi 31 octobre 2024	19h00	Hall des Sports	Halloween
Vendredi 8 novembre 2024	20h00	Mairie	Conseil Municipal
Lundi 11 novembre 2024	11h00	Parvis de l'Eglise	Commémoration
Vendredi 13 décembre 2024	20h00	Mairie	Conseil Municipal

Attention : *cet agenda prévisionnel est susceptible d'évoluer au cours de l'année. Une mise à jour sera réalisée régulièrement dans les différents bulletins municipaux.*

INFOS—Fête de fin d'année

Le secrétariat de la Mairie ainsi que le service technique seront en congés à partir du jeudi 21 décembre 2023 à midi et reprendront le mardi 2 janvier 2024 inclus.

Annick, Julien, Christian, Stéphane et Corentin vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une belle année 2024.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00
et le Mercredi de 14h00 à 17h00

Vous souhaitez un rendez-vous avec le Maire ou un Adjoint ? Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat au 03 88 38 10 24.

INFORMATIONS LÉGALES

Bulletin d'Informations Communales - n°335
Décembre 2023
Edité par la Mairie de Soultz les Bains
Directeur de la publication : Guy SCHMITT, Maire
Informations institutionnelles : **www.soultz-les-bains.fr**
Brèves / news : **www.facebook.com/SoultzLesBains**